

# Foire aux questions

Pourrai-je avoir un poste dans l'enseignement catholique ?

L'Enseignement Catholique regroupe 8 500 établissements scolaires répartis dans toute la France. Il scolarise 2 millions d'élèves. 139 000 professeurs des 1er et 2nd degré y travaillent. D'ici cinq ans, 20 000 professeurs partiront à la retraite.

**Dois-je être catholique pour y enseigner ?**

Choisir d'enseigner dans un établissement catholique c'est s'engager à en respecter le caractère propre, qui se traduit notamment par le lien entre l'enseignement, l'éducation de toute la personne et la proposition d'un sens de la vie éclairé par l'Évangile. La liberté de conscience des enseignants est assurée.

**Qui sera mon employeur ?**

L'État sera votre employeur, toutefois votre chef d'établissement sera votre supérieur hiérarchique.

**Serai-je fonctionnaire ?**

Non, vous serez contractuel de droit public exerçant dans un établissement privé sous contrat avec l'État.

**Est-ce que je bénéficierai de la sécurité de l'emploi ?**

Une fois titularisé, votre emploi vous sera assuré par les accords nationaux sur l'emploi. En cas de fermeture d'une classe ou d'un établissement, vous serez prioritaire sur tout emploi vacant dans votre discipline.

**Quelle sera ma rémunération ?**

Le traitement brut est identique à celui des enseignants du public. Un professeur suppléant dans le 1er degré gagne 1326 euros brut par mois (indice 291), dans le 2nd degré 1462 euros brut par mois (indice 321). Un professeur qui vient de réussir le concours externe pour enseigner dans le 1er ou 2nd degré gagne 1590 euros brut par mois (indice 349). Le salaire évolue ensuite à l'ancienneté ou plus rapidement, en fonction de la notation du chef d'établissement et de l'inspection pédagogique.

Contacts :



Lyon : accueil@enseignementcatho-lyon.eu

Saint Etienne : accueil@decan12.net

Bellefleur-Arts : deca@deca-bellefleur-arts.eu

Janvier 2009

# Devenir enseignant

*dans un établissement  
privé sous contrat  
de l'Enseignement Catholique*



C'est croire qu'il n'y a pas d'enseignement sans éducation et pas d'éducation sans un sens de la personne.

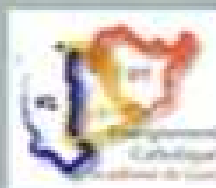
C'est regarder chaque élève comme une personne unique, en devenir.

C'est participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif fondé sur un sens chrétien de l'homme.

C'est s'impliquer dans un établissement ouvert à tous et participant, par contrat, au service public d'éducation.

C'est participer à la vie d'une communauté éducative placée sous l'autorité d'un chef d'établissement.

L'Enseignement Catholique dans l'Académie de Lyon c'est :



800 enseignants au service de 125 000 élèves dans :

314 écoles

93 collèges

45 lycées d'enseignement général ou technologique

36 lycées professionnels